

Cadre réservé à la collectivité
Date de dépôt :
Heure de dépôt : h

FICHE D'INSCRIPTION
DU MERCREDI APRES-MIDI

**Dossier d'inscription à déposer à l'accueil de la mairie entre
le lundi 11 décembre et le vendredi 15 décembre 2017**
(UNE FICHE PAR ENFANT)

Je soussigné(e)

Domicilié(e) :

.....

Tél. : | | | | | | | | | | | | | |

Responsable légal de

Né(e) le | | | | | | | | | | | | | |


Je souhaite inscrire mon enfant :

- au trimestre : du 10 janvier au 28 mars 2018 soit 10 mercredis,
- à l'année du 10 janvier 2018 au 20 juin 2018 (17 mercredis).
- occasionnellement (en fonction des places disponibles),

Seuls les dossiers complets déposés lors de la période d'inscriptions ci-dessus seront pris en compte.

Epagny Metz-Tessy, le | | | | | | | | | | | | | |

Signature :





La commune d'Epagny Metz-Tessy propose à titre expérimental à partir de la rentrée 2017-2018

UN ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI APRES-MIDI

Cet accueil s'adresse aux enfants de la commune d'Epagny Metz-Tessy.

Age des enfants : Age minimum : 4 ans révolus au 1er septembre 2017
Age maximum : enfants scolarisés en CM2

Lieu : Locaux périscolaire du Groupe scolaire de la Tuilerie – Site d'Epagny

A 12h00 les enfants de Metz-Tessy inscrits à l'accueil du mercredi après-midi seront véhiculés vers le groupe scolaire de La Tuilerie. Les enfants d'Epagny seront orientés vers les locaux périscolaires.

Horaires de l'accueil : 12h00 – 18h00. Un accueil échelonné est mis en place le soir de 16h30 à 18h00.

2^{ème} trimestre 2017-2018 du mercredi 10 janvier au mercredi 28 mars (soit 10 mercredis)

Vous pouvez inscrire votre enfant au trimestre (votre place est garantie) ou de façon occasionnelle (en fonction des places disponibles).

Tarifs instaurés selon le quotient familial (Q.F.) CAF de la famille, de la façon suivante :

Quotient Familial	Tarifs par mercredi (repas et goûter compris)
Q.F. < ou égal à 800 €	12,00 €
Q.F. entre 801 € et 1 000 €	12,50 €
Q.F. entre 1 001 € et 1 200 €	13,00 €
Q.F. entre 1 201 € et 1 500 €	14,00 €
Q.F. entre 1 501 € et 2 000 €	15,00 €
Q.F. entre 2 001 € et 2 500 €	17,00 €
Q.F. entre 2 501 € et 3 000 €	19,00 €
Q.F. > à 3 000 €	21,00 €

La CAF de la Haute-Savoie est partenaire financier de nos activités.



PERIODE D'INSCRIPTION : du lundi 11 décembre au vendredi 15 décembre

Les fiches d'inscription devront être ensuite déposés aux horaires d'ouverture de la mairie pendant la période d'inscription.

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée

Vous serez informés du suivi de votre dossier avant le 22 décembre. Les dossiers validés seront accompagnés d'une facture. Cette facture vaut confirmation de l'inscription. Une fois la facture éditée il ne sera plus possible de modifier les inscriptions. La facture devra être réglée en totalité, un paiement échelonné peut-être aménagé sur demande.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au service Enfance Jeunesse.